



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ASP

Agence de Services
et de Paiement

Agence

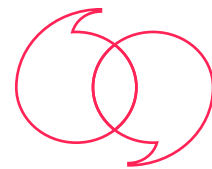
de services et de paiement



Engagés au service des politiques publiques



L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT



L'Agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public au service de la mise en œuvre des politiques publiques européennes, nationales et locales.

Organisme de paiement reconnu en France, **l'ASP a versé, en 2022, 35 milliards d'euros d'aides publiques.**

Elle est le premier payeur européen d'aides agricoles et l'un des premiers opérateurs de l'État en termes de crédits versés.

L'ASP gère des dispositifs dans des domaines très variés.

Pour les mettre en œuvre, l'Agence accompagne à la fois les décideurs publics dans la mise en place de leurs aides et également les usagers et bénéficiaires dans leurs démarches.

Ses principales missions sont de conseiller, gérer, payer et contrôler.

L'ASP compte près de 2 200 agents répartis sur tout le territoire en France métropolitaine et dans les DOM :

- un siège à Limoges
- une antenne à Montreuil
- 12 directions régionales ou interrégionales



Au service de...

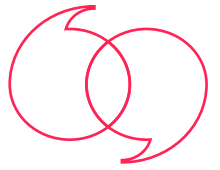
Les décideurs publics font appel à l'Agence de services et de paiement pour les accompagner dans le traitement, le contrôle et le paiement de leurs aides.

Outre ses tutelles, le **ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**, l'ASP développe son activité pour le compte de nombreux ministères, collectivités territoriales et établissements publics.





L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Ministère de la Transition énergétique

- Bonus écologique / Prime à la conversion
 - Chèques énergie
- Bouclier tarifaire sur le gaz
- Aide à l'acquisition de carburants



Union européenne / Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

- Aides de la Politique agricole commune

Agence nationale de la cohésion des territoires

- Adultes-relais

Office français de l'Immigration et de l'Intégration

- Allocation aux demandeurs d'asile



Collectivités territoriales

- Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle



Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

- Activité partielle
- Contrat d'engagement jeune
 - Aides à l'alternance
- Entreprises adaptées
 - Contrats aidés
- Insertion par l'activité économique



Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

- Garantie de ressources des travailleurs handicapés (GRTH)
- Mineurs non accompagnés
- Cantines scolaires

Ministère de la Santé et de la Prévention

- Ségur du numérique en santé



Agence du service civique

- Aides aux volontaires et aux structures d'accueil

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et Numérique

- France Relance
- Aide pour les investissements de transformation vers l'industrie du futur
- Compensation carbone
- Chèque numérique

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

- Fonds de soutien pour les rythmes périscolaires
- Service national universel

Ministère de la Culture

- Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle



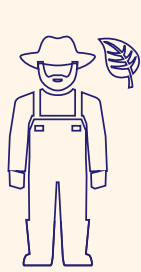
Ils confient leurs aides à l'ASP



LES POLITIQUES PUBLIQUES



Qui définit une politique publique ?



L'Union européenne

- Aides couplées animales et végétales
- Aides à l'installation
- Mesures agro-environnementales et climatiques
- Aides à l'agriculture biologique...

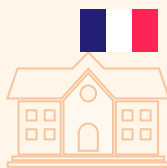


L'État



- France Relance
- Activité partielle
- Contrat d'engagement jeune
- Cantines scolaires • Contrats aidés
- Aides à l'alternance
- Prime à la conversion automobile
- Chèques énergie...

Quelles sont les aides qui en découlent ?



Les établissements publics

- Service civique
- Allocation aux demandeurs d'asiles...



Les collectivités territoriales

- Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- Bourses sanitaires et sociales...



LES POLITIQUES PUBLIQUES



QUEL EST LE RÔLE DE L'ASP ?



CONSEILLER

les décideurs publics



TRAITER

les demandes d'aides



PAYER

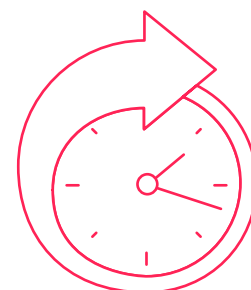
les bénéficiaires



CONTRÔLER

l'attribution des aides

Exemple : l'activité partielle



L'activité partielle, appelée aussi chômage partiel, est un outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques qui permet à un employeur en difficulté de **faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés.**

Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée au COVID-19, le Gouvernement a décidé de transformer structurellement le dispositif d'activité partielle pour **doter la France du système le plus protecteur d'Europe.** L'objectif est de pouvoir limiter les ruptures de contrats de travail et d'atténuer la baisse d'activité entraînée par la pandémie.

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle a fait appel à l'ASP pour réaliser :

- le portail extranet,
- le paiement de l'allocation et les contrôles associés,
- l'assistance téléphonique aux entreprises.

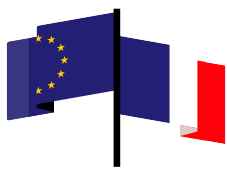




L'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT



L'ASP se transforme avec la volonté de toujours mieux accompagner :



LES DÉCIDEURS PUBLICS

L'ASP intervient à différents niveaux, adaptés à chaque aide publique.

Le conseil aux décideurs publics

L'ASP peut accompagner les pouvoirs publics dès l'élaboration de leurs politiques afin que les choix de mise en œuvre de leurs aides tiennent compte des enjeux techniques et opérationnels.

Le traitement des demandes et les contrôles

En charge du traitement des critères d'attribution des demandes d'aide fixés par les décideurs publics, l'ASP s'appuie sur :

- **des agents formés :**
 - aux droits européen et national,
 - aux aides,
 - aux contrôles,
 - à l'audit.
- **une Agence comptable, gage de neutralité et de régularité dans l'utilisation des fonds.**
- **une maîtrise des risques avec :**
 - une inspection générale, conforme aux critères d'agrément des organismes payeurs, qui évalue l'organisation de l'Agence,
 - une lutte anti-fraude sur l'ensemble de ses interventions,
 - un service d'audit interne certifié aux normes internationales.
- **des outils d'assistance à l'analyse des dossiers, le recours au traitement informatisé de l'imagerie satellitaire** pour faciliter, fiabiliser et sécuriser la gestion des aides de la Politique agricole commune.

C'est ainsi que les contrôleurs de l'ASP ont réalisé plus de 23 000 contrôles agricoles au titre de la campagne 2021.

Le paiement des aides

Avec 35 milliards d'euros d'aides publiques payés en 2022, l'ASP est un des premiers opérateurs de l'Etat en matière de crédits versés et le premier payeur européen d'aides agricoles.



Affiner son offre de service

L'ASP construit une offre de service afin de proposer des prestations et des services adaptés aux besoins des décideurs publics.

Pour cela, l'Agence :

- s'appuie sur sa comptabilité analytique et ses matrices tarifaires pour expliquer et justifier précisément ses coûts ;
- propose aux décideurs publics différentes options de mise en œuvre de leur politique publique ;
- s'investit dans des démarches d'optimisation de ses performances, pour améliorer la qualité de son service et réduire le coût de ses prestations.

Ses pratiques ont été reconnues par la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances.



L'ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT



L'ASP se transforme avec la volonté de toujours mieux accompagner :



LES BÉNÉFICIAIRES



L'ASP place la satisfaction des usagers au cœur de son action. Elle met à leur disposition :

- des portails internet,
- des passerelles sécurisées, entre des bases de données afin d'éviter aux entreprises ou au grand public de communiquer des informations et des justificatifs déjà connus par d'autres services de l'Etat.
- des assistances multicanales,
- différents moyens de paiement (virement, chèque, carte prépayée).

Toutes ces démarches s'inscrivent dans le programme **Services Publics +**, démarche interministérielle de perfectionnement des administrations, centrée sur l'expérience usagers.



L'assistance téléphonique

Mise en place notamment pour :

- les aides à l'alternance,
- l'aide aux transporteurs publics routiers,
- le chèque énergie,
- le bonus écologique,
- l'activité partielle.



Plusieurs millions de bénéficiaires aux profils multiples

- Des professionnels : agriculteurs, entreprises, associations.
- Le grand public et, pour certaines aides, des personnes en situation de handicap ou de précarité.

« Dites-le-nous une fois »

Afin de faciliter le parcours du bénéficiaire, l'ASP :

- met en place des passerelles avec d'autres administrations :
 - la Direction générale des finances publiques,
 - le ministère de l'Intérieur.
- utilise des plateformes sécurisées :
 - France Connect,
 - la déclaration sociale nominative (DSN).



L'EXPERTISE



120
EXPERTS
INFORMATIQUES

1
LABORATOIRE
NUMÉRIQUE

L'ASP est en perpétuelle évolution pour réussir les transformations majeures attendues de la sphère publique, notamment pour améliorer le service rendu aux usagers. Pour cela, elle peut s'appuyer sur son ingénierie administrative et informatique qui porte des projets ambitieux, notamment dans les domaines de la dématérialisation et de la sécurisation de son système d'information.

Le système d'information

De la demande d'aide à son paiement, l'ASP dématérialise ses processus. L'Agence conçoit et développe des outils :

- **paramétrables**, pour gérer des dispositifs de différentes envergures (de quelques centaines à plusieurs millions de dossiers),
- **interopérables**, pour faciliter les échanges avec les systèmes d'information de ses partenaires,
- **dématérialisés**, pour faciliter et fluidifier la relation avec les usagers,
- **sécurisés**, pour protéger l'accès aux données gérées et garantir la disponibilité des systèmes.

Grâce à la puissance et l'adaptabilité de son système d'information, l'ASP peut **répondre, de façon sécurisée et efficace, aux demandes de ses partenaires**. Sa sécurité s'appuie sur des normes internationales (ISO).

Elle met en œuvre **le règlement général européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD)**, sur l'ensemble des traitements réalisés pour la gestion des aides.

En perpétuelle évolution, le système d'information de demain intégrera : **innovation, cloud, intelligence artificielle, big data**.

1200
SERVEURS

950
BASES
DE DONNÉES

200
APPLICATIONS

Des demandes d'aides 100 % dématérialisées

- Pour les agriculteurs, Telepac, le site des téléservices des aides de la Politique agricole commune
- Pour les employeurs de contrats aidés et d'apprentis, SYLAÉ
- Pour le grand public, la prime à la conversion automobile, le chèque énergie



Le développement d'échanges de données entre les administrations

Les Application Programming Interface (API), ou **interfaces de programmation applicative**, permettent à deux applications de communiquer entre elles. Elles constituent pour l'ASP un moyen simplifié d'interconnecter ses propres systèmes d'information et d'échanger des données avec d'autres administrations (administration fiscale, etc.) ou entités externes.

Agence zéro papier

Grâce à la mise en place du dossier électronique, l'Agence disposera de toutes les pièces d'un dossier, dans un lieu unique, quel que soit le mode de transmission. C'est une nouvelle gestion de l'ensemble des documents qui vise à **faciliter la relation avec les bénéficiaires**.

PLUSIEURS MILLIONS DE CONNEXIONS/AN

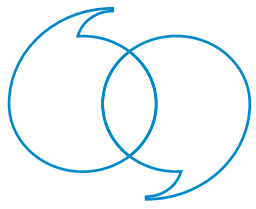
Le programme Acteurs du Numérique (ADNUM)

Lancé en février 2021, ADNUM s'inscrit pleinement dans la démarche de transformation numérique de l'ASP qui vise à :

- dématérialiser l'ensemble des processus de demande d'aide et de paiement,
- simplifier et améliorer la qualité de la relation avec les usagers,
- mieux répondre aux ambitions des différentes politiques de soutien de ses décideurs publics.

L'ASP répond à ces enjeux par le déploiement d'un nouveau modèle d'**organisation agile** et de **nouvelles méthodes de travail** associées aux **nouvelles technologies du cloud** et de **l'intelligence artificielle**, pour renforcer sa réactivité, améliorer la qualité du service rendu et ses capacités d'innovation.

Un **Laboratoire numérique (Digital Factory)** a été mis en place en janvier 2022 et constitue le **nouveau vecteur d'innovation** et de **transformation numérique** de l'ASP.



LES TALENTS



L'Agence favorise le partage de savoirs et l'intelligence collective. Pour conseiller, déployer et payer les aides publiques qui lui sont confiées, centrées sur les usagers, l'ASP peut s'appuyer sur **plus de 100 métiers et des profils très variés** :

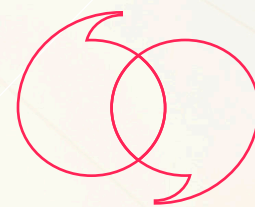
- directeur et chef de projet,
- métiers du numérique (développeur, architecte, ingénieur réseaux, data scientist, coach agile...),
- contrôleur/photo-interprète,
- contrôleur terrain dans le domaine agricole,
- chargé de la relation bénéficiaire,
- juriste,
- métiers du management,
- gestionnaire...

Son activité nécessite une évolution constante de son service, ce qui implique **l'évolution des compétences de ses agents**. Ils sont ainsi **formés et accompagnés pour développer de nouvelles compétences** dont l'Agence aura besoin demain.





LE RÉSEAU



L'Agence de services et de paiement est un organisme public où travaillent près de **2 200 agents** sur tout le territoire :

- un siège à Limoges et une antenne à Montreuil,
- 12 directions régionales sur l'ensemble du territoire (29 implantations territoriales en France métropolitaine et dans les DOM).

+ de
55 ans
d'expérience

dans la mise en œuvre
de politiques
publiques

35 milliards
d'euros
d'aides publiques
payés en 2022

19
domaines
d'intervention

(emploi, agriculture,
environnement,
insertion...)

Plusieurs
millions
de bénéficiaires

+ de
200
aides

≈
2 200
agents

Siège

2, rue du Maupas
87040 Limoges Cedex 1
Tél. 05 55 12 00 00

Site de Montreuil

12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 10001
93555 Montreuil cedex
Tél. 01 73 30 20 00

asp-public.fr



5
fonds
européens

12
directions
régionales